

**PROJET SITWA**  
**RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DE GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES EN AFRIQUE**  
SERVICES DE CONSULTATION POUR EVALUER LES BESOINS ET ELABORER UN PLAN D'ACTION POUR LES SERVICES DE SOUTIEN DU  
PROJET SITWA/RAOB EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DANS LES ORGANISMES DE BASSINS AFRICAINS



**RAPPORT SITWA SUR LE  
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES  
DANS LES OBF AFRICAINS**





# TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux .....	2
Liste des figures .....	2
Table des matières.....	3
Abréviations.....	5
Remerciements .....	7
Résumé	8
Liste des tableaux .....	9
Liste des figures .....	9
<b>1. Contexte et objectifs de la consultation.....</b>	<b>10</b>
1.1 Contexte historique et objectifs du RAOB.....	10
1.2 Contexte et objectifs du projet SITWA .....	11
1.3 Objectifs de la consultation :.....	12
<b>2. Analyse du développement infrastructurel existant .....</b>	<b>13</b>
2.1 Objectif de cette analyse.....	13
2.2 Définitions .....	15
2.3 Programme de développement des infrastructures en Afrique .....	16
2.4 Grandes infrastructures hydrauliques et hydroélectriques existantes .....	17
2.5 Aperçu des vastes zones irriguées en Afrique .....	19
2.6 Infrastructures de transport sur les lacs et les fleuves .....	21
2.7 Infrastructures vertes .....	21
<b>3. Lacunes identifiées et domaines prioritaires .....</b>	<b>22</b>
3.1 Lacunes générales des grandes infrastructures hydrauliques .....	22
3.2 Rôle des organismes de bassins fluviaux transfrontaliers.....	22
3.3 Importance des systèmes d'information hydrologique et d'aide à la décision .....	23
3.4 Analyse et lacunes de chaque institution.....	23
3.4.1 Organismes de bassins transfrontaliers.....	23
3.4.1.1. ABAKIR .....	23
3.4.1.2. CICOS .....	24
3.4.1.3. CBLT.....	24
3.4.1.4. ABM.....	24
3.4.1.5. UFM.....	24
3.4.1.6. ABN .....	25
3.4.1.7. IBN.....	25
3.4.1.8. OMVG .....	26
3.4.1.9. OMVS .....	26
3.4.1.10. OKACOM.....	26
3.4.1.11. ORASECOM.....	27
3.4.1.12. ABV.....	28
3.4.1.13. ZAMCOM et ZRA.....	29
3.4.2 Institutions régionales et continentales.....	32

3.4.2.1. CEEAC .....	32
3.4.2.2. CEDEAO/UCRE.....	32
3.4.2.3. CIA.....	32
3.4.2.4. CDAA.....	33
<b>4. Plan d'action - Liste des activités et budget.....</b>	<b>34</b>
<b>5. Recommandations pour le RAOB.....</b>	<b>37</b>
<b>6. Conclusions .....</b>	<b>38</b>
<b>7. Annexes 40</b>	
7.1 Plan d'action détaillé, budget et calendrier pour 2015-2019 .....	40
7.2 Liste des documents consultés.....	44
7.3 Liste des personnes consultées .....	46

## ABRÉVIATIONS

Abréviation	Définition
<b>ABAKIR</b>	Autorité du bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi
<b>ABN</b>	Autorité du Bassin du Niger
<b>ABV</b>	Autorité du Bassin de la Volta
<b>AIPCN</b>	Association Internationale Permanente des Congrès de Navigation
<b>ALT</b>	Autorité du Lac Tanganyika
<b>AMCOW</b>	Conseil des ministres africains sur l'eau
<b>APCN</b>	Agence de planification et de coordination du NEPAD
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BID</b>	Banque islamique de développement
<b>CAE</b>	Communauté de l'Afrique de l'Est
<b>CBLT</b>	Commission du bassin du lac Tchad
<b>CBLV</b>	Commission du bassin du lac Victoria
<b>CCRE</b>	Centre de Coordination des Ressources en Eau
<b>CDAA</b>	Communauté de développement de l'Afrique australe
<b>CDP</b>	Comité directeur du projet
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEEAC</b>	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
<b>CER</b>	Commission économique régionale
<b>CIA</b>	Consortium pour les infrastructures en Afrique
<b>CICOS</b>	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
<b>CIWA</b>	Coopération pour les eaux internationales en Afrique
<b>CMB</b>	Commission mondiale des barrages
<b>CUA</b>	Commission de l'Union africaine
<b>E&amp;M</b>	Exploitation et Maintenance
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>GIRE</b>	Gestion intégrée des ressources en eau
<b>GWPO</b>	Organisation du partenariat mondial pour l'eau
<b>IBN</b>	Initiative du Bassin du Nil
<b>IGAD</b>	Autorité intergouvernementale pour le développement
<b>KOBWA</b>	Autorité du Bassin du fleuve Komati
<b>LHWP</b>	Projet hydraulique des Hauts plateaux du Lesotho
<b>LIMCOM</b>	Commission du bassin du Limpopo
<b>NELSAP</b>	Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil
<b>NEPAD</b>	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>OBF</b>	Organismes de bassins fluviaux



<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>
<b>OKACOM</b>	Commission permanente du bassin du fleuve Okavango
<b>OMVG</b>	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
<b>OMVS</b>	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
<b>ORASECOM</b>	Commission du fleuve Orange-Senqu
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PAS</b>	Programme d'action stratégique
<b>PASNO</b>	Programme d'action subsidiaire du Nil oriental
<b>PIDA</b>	Programme de développement des infrastructures en Afrique
<b>PJTC</b>	Comité technique conjoint permanent du Kunene
<b>PMT</b>	Équipe de gestion de projet
<b>RAOB</b>	Réseau africain des organismes de bassins
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>RIOB</b>	Réseau International des Organismes de Bassin
<b>RISDP</b>	Plan indicatif régional de développement stratégique
<b>RWSSP</b>	Programme régional d'approvisionnement en eau et d'assainissement
<b>SADIEau</b>	Système africain de documentation et d'information sur l'eau
<b>SDAGE</b>	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
<b>SITWA</b>	Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique
<b>SOGED</b>	Société de Gestion et d'Exploitation du Barrage de Diama
<b>SOGEM</b>	Société de Gestion de l'Energie de Manantali
<b>TdR</b>	Termes de référence
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UFM</b>	Union du fleuve Mano
<b>ZAMCOM</b>	Commission du Cours d'Eau du Zambèze
<b>ZRA</b>	Autorité du fleuve Zambèze

## REMERCIEMENTS

L'équipe du projet SITWA et les consultants tiennent à exprimer leur gratitude envers la Présidence du RAOB ainsi qu'au Secrétariat de l'AMCOW pour les précieux conseils qu'ils leur ont fournis au cours de cette tâche.

Nous souhaiterions également remercier, entre autres, les représentants des OBF/L et des CER africains (notamment les participants aux ateliers) qui nous ont consacré leur temps et leur expertise pendant la durée de cette évaluation et dont les contributions furent extrêmement précieuses pour l'élaboration du présent rapport.

Le RIOB remercie également l'Organisation du Partenariat mondial de l'eau (GWPO), qui est chargée de la gestion des fonds de l'UE, ainsi que l'équipe de gestion du projet SITWA qui est chargée de la mise en œuvre du projet.

Nous remercions toutes ces personnes pour le temps qu'elles nous ont consacré, les observations qu'elles ont formulées et les contributions qu'elles ont apportées.

Enfin et surtout, nous exprimons notre gratitude envers la Commission européenne qui finance le projet SITWA.



## RÉSUMÉ

Le principal objectif de cette consultation consiste à identifier les actions prioritaires en termes de développement des infrastructures dans les organismes de bassins africains et à présenter un programme quinquennal détaillé, dans le cadre du mandat du RAOB et des objectifs du projet SITWA. Selon le rapport du PIDA<sup>1</sup>, 30 % seulement de la population des bassins ont accès à l'électricité et les niveaux actuels de prélèvement d'eau sont faibles ; 4 % seulement des ressources en eau sont affectées à l'approvisionnement en eau, à l'irrigation et à l'énergie hydraulique et 18 % environ du potentiel d'irrigation du continent sont exploités. Les ressources en eaux transfrontalières en Afrique permettent de développer des infrastructures régionales polyvalentes destinées à la production d'énergie, à la sécurité alimentaire et au transport intérieur, à l'approvisionnement en eau à usage domestique et industriel et au stockage de l'eau ainsi qu'à l'adaptation et à la résilience climatiques.

L'examen et les lacunes de chaque organisme de bassin fluvial ou lacustre (le cas échéant) montrent (selon les cas) qu'il faut clarifier le rôle du développement des infrastructures, de renforcer la confiance entre les pays, d'établir une structure institutionnelle et des modèles de partenariat public-privé, de renforcer les capacités et d'élaborer des plans d'investissement.

Le plan d'action quinquennal (2015-2019) des actions concrètes/services de soutien qui pourraient être fournis par le ROAB (et d'autres partenaires) aux OBF/L en termes de développement des infrastructures comprend trois volets: la sensibilisation, l'appui technique et le benchmarking de bonnes pratiques.

Les actions prioritaires sont les suivantes :

- Organisation d'un forum de haut niveau sur les liens qui existent entre eau, nourriture et énergie et sur les barrages polyvalents ;
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de directives pour l'évaluation de grandes infrastructures environnementales et sociales ;
- Définition des priorités concernant les grandes infrastructures dans les bassins « non PIDA » ;
- Inventaire des projets d'infrastructures liés aux eaux transfrontalières - base de données et mise à jour ;
- Organisation d'un dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique centrale.

Les principales recommandations et conclusions sont les suivantes :

Le RAOB, qui constitue uniquement un réseau, joue un rôle essentiel à jouer en matière de plaidoyer ;

- Le rôle que les OBF/L doivent jouer à chaque étape des projets de développement de grandes infrastructures doit être renforcé, sous la houlette des CER. La coordination entre les CER, le RAOB, le PIDA et l'ICA est nécessaire ;
- Lorsqu'elles sont planifiées de manière consensuelle et judicieuse, les infrastructures hydrauliques transfrontalières permettent d'améliorer sensiblement le développement régional et de favoriser la paix et la coopération entre les États partageant un même bassin. Les systèmes d'aide à la prise de décision offrent toutes les chances aux pays partageant un même bassin de parvenir à un consensus sur la planification d'un scénario d'infrastructures communes ;
- Les barrages polyvalents peuvent contribuer à optimiser la rentabilité économique des développements existants ou prévus. Dans les régions sèches, les grands barrages de rétention constituent souvent la principale solution d'adaptation au changement climatique ;
- La valorisation des infrastructures naturelles ouvre la possibilité d'optimiser le développement d'infrastructures entre les pays. Il est alors possible d'identifier des portefeuilles mixtes d'infrastructures techniques et naturelles qui répondraient mieux aux multiples objectifs de développement ;
- Les communautés qui sont concernées par les infrastructures doivent être impliquées en tant que partenaires et bénéficier directement du barrage tout au long de son cycle de vie.

<sup>1</sup> Programme de développement des infrastructures en Afrique

## LISTE DES TABLEAUX

Figure 1. Bassins hydrographiques d'Afrique (de la base de données sur les conflits liés aux eaux douces transfrontalières) .....	14
Figure 2. Barrages existant dans les bassins sélectionnés (PIDA, 2011) .....	18
Figure 3. Zone équipée pour l'irrigation versus potentiel (PIDA, 2011) .....	20

## LISTE DES FIGURES

Tableau 1 : Critères de définition des priorités liées à l'eau par le PIDA .....	16
Tableau 2 : Développement hydroélectrique dans le monde .....	17
Tableau 3 : Développement des infrastructures dans les organismes de bassins.....	31
Tableau 4 : Résumé des volets, des principales actions et des activités .....	34
Tableau 5 : Liste des volets, des actions, des activités et du budget prévisionnel .....	35



# 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

## 1.1 Contexte historique et objectifs du RAOB

Suite à l'adoption de la « Vision africaine de l'Eau pour 2025 », l'Union africaine a appelé en 2000 à la création d'une « Fédération des organismes de bassins fluviaux et lacustres en Afrique » afin de développer et d'adopter une approche commune en matière de gestion des eaux transfrontalières. En réponse à cet appel, l'AMCOW a créé, en 2006, le « Comité Tekateka » qui recommandait l'adoption du Réseau africain des organismes de bassins (RAOB) déjà existant depuis 2002 pour fournir cette plateforme commune et formuler des recommandations en vue d'harmoniser la relation de travail entre l'AMCOW et le RAOB à l'égard des OBF/L. C'est dans ce contexte que le Comité Tekateka a recommandé une version révisée des statuts du RAOB qui a été adoptée lors de l'Assemblée générale (AG) du RAOB, organisée en Afrique du Sud en 2007. Ainsi, le RAOB a été désigné au rang de sous-comité de l'AMCOW pour les questions relatives à la gestion des ressources en eau. Plus tard, en 2009, l'Assemblée générale du RAOB décide d'officialiser ses relations avec l'AMCOW.

Le RAOB est un réseau qui a pour objectif, en tant qu'instrument essentiel d'un développement durable, de promouvoir la GIRE au niveau des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères. Son mandat consiste à :

- **développer la coopération** entre les organismes chargés de la gestion intégrée des ressources en eau et favoriser les échanges d'expériences et d'expertises entre ceux-ci ;
- participer activement à la **définition des politiques** et à leur mise en œuvre en apportant son expérience de la pratique et réaliser des diagnostics et des analyses permettant d'harmoniser les politiques, les stratégies et les pratiques aux niveaux national, des bassins et des sous-bassins ;
- promouvoir et renforcer les **organismes** existants et encourager la création de nouveaux organismes de bassins ;
- faciliter **l'élaboration d'outils** adaptés pour la gestion institutionnelle et financière, la connaissance et la surveillance des ressources en eau, l'organisation des banques de données, la préparation concertée de schémas directeurs et de programmes d'actions à moyen et long terme ;
- renforcer et mettre en réseau les centres de **documentation et d'information** existants des organismes membres pour produire, échanger, synthétiser et diffuser les connaissances et les savoir-faire sur la GIRE, en collaboration avec leurs partenaires régionaux et internationaux, et soutenir la création de nouveaux systèmes de documentation et d'information sur l'eau au sein des organismes qui n'en disposent pas ;
- développer l'information et **former** les responsables et les personnels des organismes de bassin et des administrations chargées de l'eau et encourager l'éducation des populations sur ces questions, conduire des études et préparer du matériel pédagogique ;
- promouvoir les principes de GIRE par bassin dans les programmes de **coopération internationale**
- **évaluer les actions** engagées par les organismes membres et diffuser leurs résultats ;
- organiser des **activités conjointes** d'intérêt régional entre les membres et soutenir notamment leur recherche des financements ;
- **soutenir le Comité des ministres africains de l'Eau (AMCOW)**, répondre à ses demandes spécifiques sur la gestion par bassin et mettre en œuvre ses orientations sur le terrain.

Pour atteindre ses objectifs, le RAOB doit activement contribuer au développement et au renforcement des organismes de bassins fluviaux et lacustres et favoriser une meilleure coopération régionale aux niveaux politique, économique et des parties prenantes qui vont promouvoir une transparence accrue, une meilleure compréhension et une plus grande coopération entre les pays riverains en matière de développement. Le RAOB facilite et renforce, notamment au sein du Réseau International